

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session ordinaire tenue le 10 juillet 2024, adopté le « Règlement numéro RÉG360-2024 modifiant le règlement de construction numéro RÉG292-2016 sur les TNO de La Mitis ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Mitis, au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli ou au bureau de chacune des municipalités constituantes de la MRC.

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 12 JUILLET 2024



Marcel Moreau,
Directeur général et greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session ordinaire tenue le 10 juillet 2024, adopté le « Règlement numéro RÉG361-2024 modifiant le règlement de zonage numéro RÉG289-2016 sur les TNO de La Mitis ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Mitis, au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli ou au bureau de chacune des municipalités constituantes de la MRC.

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 12 JUILLET 2024



Marcel Moreau,
Directeur général et greffier-trésorier